

Pour partir l'esprit libre et profiter pleinement de vos vacances, la Police Municipale de Châlons-en-Champagne a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances. Inscrivez-vous !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ L'ESPRIT LIBRE !



Partir en vacances en toute sécurité

Cette opération est mise en place **toute l'année**.
Les agents effectueront régulièrement des vérifications de votre domicile afin de s'assurer que tout va bien.



Penser à s'inscrire

› Téléchargez le formulaire d'inscription sur chalonsenchampagne.fr
› Présentez-vous à l'accueil de la Police municipale



Attention !

› Déposez le document 48 h avant votre départ
› Les agents doivent avoir vue sur les ouvertures extérieures de votre maison et avoir un accès aux parties communes des immeubles.



En complément

Inscription possible sur :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits



Horaires de l'accueil de la Police municipale

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Les samedis de 9 h à 12 h